

SEANCE DU
16 MARS 2023

RAPPORT N° I-6
23SGADB0020

Nombre de conseillers en exercice :
25

Nombre de conseillers présents :
21

Date de convocation :
10 mars 2023

Date d'affichage :
17 mars 2023

OBJET:
Direction de la Gestion des Déchets -
Création d'un emploi de conseiller
gestion préventive des déchets suivi
biodéchets

**Nombre de Conseillers ayant pris
part au vote:** 25

**Nombre de Conseillers ayant voté
pour :** 25

**Nombre de Conseillers ayant voté
contre :** 0

**Nombre de Conseillers s'étant
abstenus :** 0

Nombre de Conseillers :

- ayant donné pouvoir : 4
- n'ayant pas donné pouvoir : 0

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, le 16 mars à quatorze heures trente le Bureau communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance Château de la Verrerie (Salle à manger) - 71200 LE CREUSOT , sous la présidence de **M. David MARTI, vice-président.**

ETAIENT PRESENTS :

Mme Isabelle LOUIS - M. Jérémy PINTO - Mme Monique LODDO - M. Guy SOUVIGNY - Mme Montserrat REYES - M. Philippe PIGEAU - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Yohann CASSIER - Mme Frédérique LEMOINE - M. Daniel MEUNIER - M. Jean-François JAUNET

VICE-PRESIDENTS

Mme Jeanne-Danièle PICARD - M. Jean-Paul BAUDIN - M. Sébastien GANE - M. Jean-Paul LUARD - M. Roger BURTIN - M. Bernard FREDON - M. Gérard GRONFIER -

CONSEILLERS DELEGUES

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

M. DURAND (pouvoir à Mme COUILLEROT)
M. FRIZOT (pouvoir à Mme LEMOINE)
M. GOMET (pouvoir à Mme PICARD)
Mme FALLOURD (pouvoir à M. LUARD)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M .Jean-Paul LUARD



Le BUREAU de la COMMUNAUTE URBAINE du CREUSOT MONTCEAU-LES-MINES,

Compétent en application de la délibération du conseil de communauté en date du 6 octobre 2022, devenue exécutoire le 8 octobre 2023, donnant délégation de compétences au bureau et au président, conformément à l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article L. 313-8 du Code Général de la Fonction Publique relatif à la création des emplois,

Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du 3 mars 2023,

Le rapporteur expose :

« Dans le cadre du mandat 2020-2026, la direction de la gestion des déchets (DGD) a ouvert de nombreux chantiers. Ceux-ci sont construits avec trois objectifs politiques principaux :

1. Faire de la réduction des déchets un pilier de la politique du service public de gestion des déchets (SPGD) ;
2. Optimiser et rationaliser les moyens à sa disposition ;
3. Répondre aux obligations réglementaires en cours ou à venir.

Sur ce dernier point, deux dossiers sont en cours : l'accompagnement des acteurs du territoire de l'extension des consignes de tri au 1^{er} janvier 2023 d'une part, et la mise en œuvre du tri à la source des biodéchets des particuliers au 31 janvier 2023 d'autre part. La DGD a également démarré la révision de son règlement de collecte afin de prendre en compte ces changements.

La réussite de ces projets est conditionnée à une bonne programmation technique et financière, mais également à la mise en œuvre d'une sensibilisation importante auprès des usagers. En effet, beaucoup de pédagogie sera nécessaire pour sensibiliser la population aux changements à venir de leurs pratiques.

Tri à la source des biodéchets : une expérimentation à lancer

Le sujet étant particulièrement complexe, la DGD lance une expérimentation sur les années 2023-2025 qui repose sur deux volets :

- Le renforcement du compostage individuel et partagé
- Une collecte en points d'apport volontaire sur deux secteurs denses de la CU.

Suite à la validation de ce projet par le Président, le dossier a été soumis à un appel à projets Régional « TriBio » fin septembre 2022, qui ouvre la porte à des financements par l'ADEME et par la Région BFC.

Ces financements ont été obtenus et concernent l'investissement (notamment pour la collecte PAV) et le fonctionnement (notamment pour le renforcement du compostage). Parmi ceux-ci figure une aide au poste forfaitaire de 90 000 € sur 3 ans spécifiquement pour le développement du compostage.

Il s'agit d'un appui non négligeable pour permettre à la Communauté d'aller plus loin dans la réalisation des objectifs de diffusion de la pratique du compostage sur le territoire afin, in fine, de réduire les déchets collectés.

Des moyens à mettre en œuvre

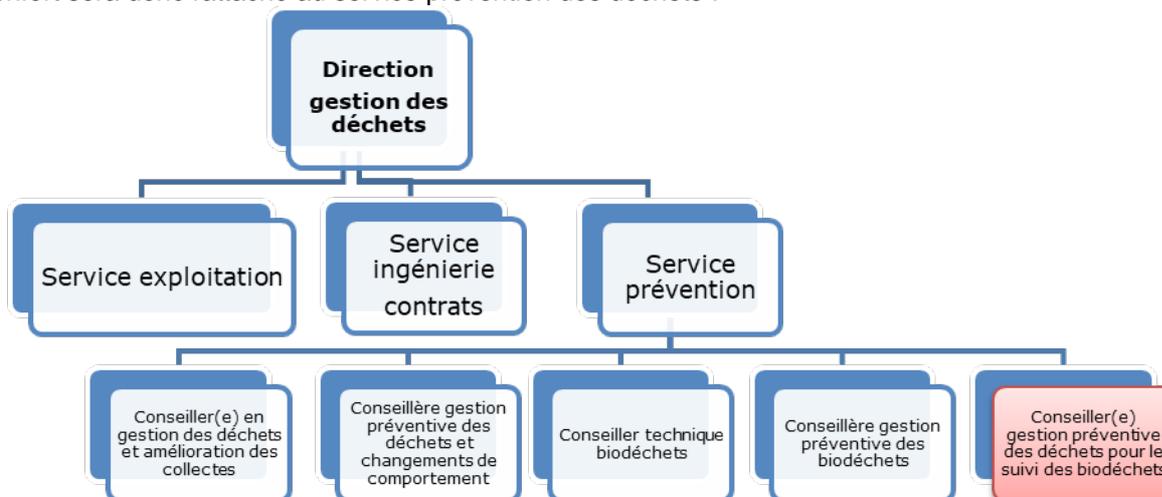
Pour rappel, au niveau des besoins en personnel, il avait été acté lors du comité technique du 10 novembre 2022 :

- L'expérimentation de la collecte séparée des biodéchets : 1,6 ETP avec 0,8 ETP « conseiller technique biodéchets » (poste existant) et une création de poste « Conseiller(e) gestion préventive des déchets pour l'amélioration des collectes », dont le recrutement est en cours ;
- Le déploiement du compostage : 1,2 ETP avec 1ETP « Conseillère gestion préventive des biodéchets » (poste existant), 0,2 ETP « conseiller technique biodéchets » (poste existant).

Il est proposé de créer un poste sur la partie compostage, financé par la subvention ADEME, qui passerait donc à 2,2 ETP.

Accompagner les évolutions auprès de tous les usagers

Les missions de ce poste sont similaires au poste de conseillère gestion préventive des biodéchets, le renfort sera donc rattaché au service prévention des déchets :



Le poste sera basé à Montceau-les-Mines au sein de la direction de la gestion des déchets dans la Maison de l'Administration.

Ainsi, sous l'autorité de son supérieur hiérarchique, l'agent aura deux missions principales :

- Sur le compostage individuel :

- Assurer la distribution des composteurs (gestion des inscriptions, stocks, commandes, organisation et suivi des distribution) ;
- Gérer la régie de recettes associés à la vente du matériel ;
- Assurer la sensibilisation et la formation des utilisateurs ;
- Permettre l'amélioration continue en assurant le recueil et le traitement des avis des usagers ;

- Sur le compostage partagé :

- Être un facilitateur pour la création de nouveaux sites sur le territoire ;
- Assurer la mise en place des nouveaux sites ;
- Former et animer le réseau des personnes utilisatrices ;
- Assurer un suivi qualitatif régulier des sites ;
- Veiller à la fonctionnalité des sites (matériels, broyats, communication, ...).

L'agent sera notamment en charge de la promotion, la mise en place et le suivi du compostage sur le territoire, mais peut être amené à intervenir sur toutes les thématiques traitées par la direction, de manière plus ou moins approfondie.

Cette mission impliquera des déplacements sur l'ensemble de la Communauté Urbaine, ainsi que du travail ponctuel le samedi ou en soirée.

Ce poste pourrait être ouvert sur la filière technique en catégorie C.

Il fera l'objet prioritairement d'un appel à candidature interne permettant prioritairement aux agents confrontés à des difficultés physiques ne leur permettant plus d'occuper leurs fonctions actuelles.

Si cet appel à candidature ne permettait pas de pourvoir le poste en interne, un appel à candidature externe serait lancé dans le cadre d'un contrat de projet de 3 ans. Dans ce cas, le bureau communautaire serait de nouveau sollicité pour se prononcer sur la modification de l'emploi précité.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE BUREAU,
Après en avoir débattu,

Après en avoir délibéré,
DECIDE

- De créer un emploi permanent de conseiller prévention déchets – suivi biodéchets à temps complet relevant de la filière technique calibré sur le cadre d'emploi d'adjoint technique territorial à temps complet relevant de la filière technique calibré sur le cadre d'emploi d'adjoint technique territorial ;
- D'autoriser le cas échéant, Monsieur le Président à signer le contrat à intervenir en cas de recrutement d'un agent non-titulaire ;
- D'imputer la dépense sur la ligne du budget correspondant.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 17 mars 2023
et publié, affiché ou notifié le 17 mars 2023

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,

David MARTI

Handwritten signature of David Marti in black ink, consisting of stylized initials and a surname, written over a horizontal line.

LE PRESIDENT,

David MARTI

Handwritten signature of David Marti in black ink, consisting of stylized initials and a surname, written over a horizontal line.